

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

NUMÉRO

867

PRÉSENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT monsieur Stephen J.
Normand

-----ooo0ooo-----

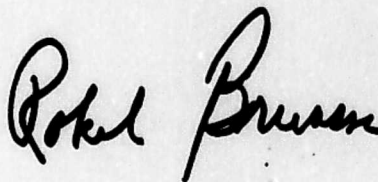
ATTENDU QUE le Conseil des ministres s'est déjà prononcé en faveur de la formation d'un comité pour étudier tous les aspects relatifs à la question de l'assurance-automobile;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder maintenant à la constitution de ce comité et à la nomination de son secrétaire.

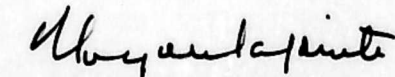
IL EST ORDONNE sur la proposition du ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives:

QUE soit constitué un comité d'étude sur l'assurance-automobile, formé de cinq (5) membres à être nommés ultérieurement;

QUE monsieur Stephen J. Normand soit nommé secrétaire du comité d'étude sur l'assurance-automobile, à compter du 8 mars 1971, avec rétribution sur la base d'un salaire annuel de \$17,500.00, et ce, pour la durée du mandat dudit comité.



Approuvé ce 3^e
jour de mars 1971.



LIEUTENANT-GOUVERNEUR